



الجمعية المغربية للسياحة البيئية وحماية الطبيعة

Association Marocaine pour l'Ecotourisme et la Protection de la Nature

B.P. 591 Rabat Chellah, 10.000 Tél : +212661535637, fax : +212537673951

Email: amepn@amepn.ma, web: www.amepn.ma



HCEFLCD- DPEFLCD - Ifrane

CRITICAL ECOSYSTEM
PARTNERSHIP FUND

Fonds de Partenariat pour les
Ecosystèmes Critiques

Projet

" Valorisation écotouristique de la biodiversité piscicole et aquacole pour la contribution à la préservation des ressources en eau du Moyen Atlas :

cas des parcs nationaux d'Ifrane et du Haut Atlas Oriental"

Référence : 62770

**Etude d'impact sur l'environnement relative à la mise en place de
l'Ecole de Pêche et de la Nature à Ras El Ma dans le
(Parc national d'Ifrane)**

Octobre 2013

Par Jamal Eddine GHORAFI

Architecte

Introduction

L'école de pêche et de la nature est une initiative de l'Association Marocaine pour l'Écotourisme et la protection de la Nature (AMEPN) dont la réalisation est prévue dans le cadre du projet "valorisation écotouristique de la biodiversité piscicole et aquacole pour la contribution à la préservation des ressources en eau, cas des parcs nationaux d'Ifrane et du Haut Atlas Oriental". Un projet soutenu par le Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques (CEPF) et appuyé par le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD).

L'objectif de cette école est de promouvoir le code des bonnes pratiques pour une pêche durable et pour mettre en exergue les potentialités naturelles en matière de biodiversité piscicole notamment la valeur patrimoniale de certaines espèces en voie de disparition, en l'occurrence la truite fario. L'école de pêche et de la nature est destinée à différents groupes cibles de la société. Des groupes scolaires, les ONG, les étudiants, les familles et le grand public d'une manière générale. L'AMEPN s'est fixé comme objectif de former au moins 240 personnes par ans et accueillir des milliers de visiteurs au sein de l'école de pêche pour bénéficier de ces programmes de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

L'objectif de la présente étude est de montrer les aspects de réhabilitation et d'aménagement du local destiné à abriter l'école de pêche et de la nature et leur impact sur l'environnement naturel de la région.

1- Situation géographique du projet de l'école de pêche et de la nature



Le projet de l'école de pêche et de la nature se situe au cœur du Parc national d'Ifrane, dans la région de Ras EL Ma. Le site choisi pour ce projet abrite déjà un

bâtiment abandonné qui servait de poste de gardiennage du secteur de Ras El Ma. Le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts l'a mis à la disposition du projet pour une durée indéterminée.

La réhabilitation du bâtiment, quel impact sur l'environnement naturel ?

Le bâtiment destiné à abriter l'Ecole de Pêche et de la Nature est encore en bon état et présente la possibilité de subir les travaux pour y aménager les espaces fonctionnels et nécessaire a cette école.

Aucune extension ni agrandissement du bâtiment ne sera nécessaire, la quasi-totalité des travaux seront limités à la réparation à l'intérieur.

Les principales actions de réhabilitation sont :

- Remplacement des tuiles de la toiture (environ 50%);
- Conversion de la cuisine en accueil et sanitaires ;
- Remplacement des portes et des vitres
- Peinture des murs
- Retapage des murs du local externe qui va servir pour l'exposition permanente ;
- Aménagement d'un espace vert à l'intérieur du hall de l'école pour y créer une marre pédagogique ;
- Aménagement du sous sol pour abriter un petit restaurant et cafétéria ;
- Electrification du bâtiment (éventuellement en énergie solaire)
- Réhabilitation de l'espace vert à l'extérieur de l'école.

De par son emplacement et son accessibilité, l'acheminement des matériaux à utiliser dans ces travaux seront faites par la piste existante qui d'une longueur de 500m de la route nationale n°8 d'où elle est connectée. La piste est carrossable jusqu'à l'école.

Quel impact sur la forêt de cèdre et sur sa biodiversité ?

Puisque les travaux seront exécutés à l'intérieur du bâtiment, l'acheminement des matériaux se fera sur la piste existante (3 à 4m de largeur), les aménagements ne prévoient pas d'extension ou de démolition ni de coupe d'arbre et/ou de strate herbacées ce qui ne peut engendrer aucun impact visible sur la forêt ou sur son écosystème environnant.

Quel impact sur les eaux ?

L'emplacement du bâtiment de l'école de pêche se trouve à environ 500m des cours et plan d'eau où seront exercés les travaux pratiques de l'école. Conserver l'état naturel de ces écosystèmes est une priorité du projet. D'où tous les travaux d'aménagement et de réhabilitation seront effectués de manière à ne pas déverser les eaux usées et les produits des matériaux utilisés. Le transport d'eau qui sera utilisé lors des travaux sera contrôlé de manière à ce que les récupérations, minimales qu'elles soient, n'affectent pas son environnement.

Dans ce cadre, le principe de précaution sera à l'ordre du jour. Les obligations sur le traitement des infiltrations et des déversements des eaux seront imposées à

l'entreprise. Le cahier de charge exigera expressément les conditions d'utilisation des eaux usées lors des travaux ainsi que le mode de leur évacuation s'il y en a lieu.

Quel impact sur le sol ?

De la même manière que les autres impacts, le sol ne subira aucun impact par ce projet. Les travaux n'auront pas comme objectif de modifier l'aspect externe ou interne de celui-ci. Il n'y aura ni creusement de tranchées, ni élargissement ni même un déblayage de la piste pour assurer le transport des matériaux du fait que l'ampleur des travaux est relativement réduite.

Quel impact sur l'air ?

A part les échappements des véhicules qui vont transporter les matériaux et de ceux des visites du chantier, la poussière engendrée par les travaux n'aura pas assez d'impact sur l'environnement de la zone. Des méthodes d'atténuation peuvent être utilisées le cas échéant, telle que l'arrosage. Aussi, le cahier des charges exigera de l'entreprise de réduire la cadence du transport des matériaux en optimisant les navettes vers le site du projet.

Gestion des déchets et remise en état des sites

Un système de gestion des déchets (collecte et traitement) sera installé et exigé à l'entreprise. Les déchets banals provoqués par les travailleurs tels que les boîtes de conserve et canettes, les plastiques, les cartons, les métaux, le bois et papiers, seront collectés et évacués à la décharge publique.

Phase d'exploitation : quel impact des activités de l'école de pêche et de la nature ?

L'objectif principal du projet est de sensibiliser le grand public et d'éduquer les jeunes générations aux bonnes pratiques envers l'environnement naturel et la biodiversité. L'important est de donner l'exemple à travers les activités de l'école et réduisant au minimum possible les impacts sur la nature. A cet effet, les visiteurs et les bénéficiaires de l'école de pêche doivent sentir les bonnes pratiques sur tous les aspects : utilisation rationnelle de l'eau, utilisation réduite au strict minimum des produits sanitaires avec un processus d'évacuation maîtrisé, pas d'utilisation de plastique, ni canettes et aucun rejet dans la nature. Les bénéficiaires ne doivent ramener aucun de ces polluants et doivent se conformer à la charte de bonnes conduites.

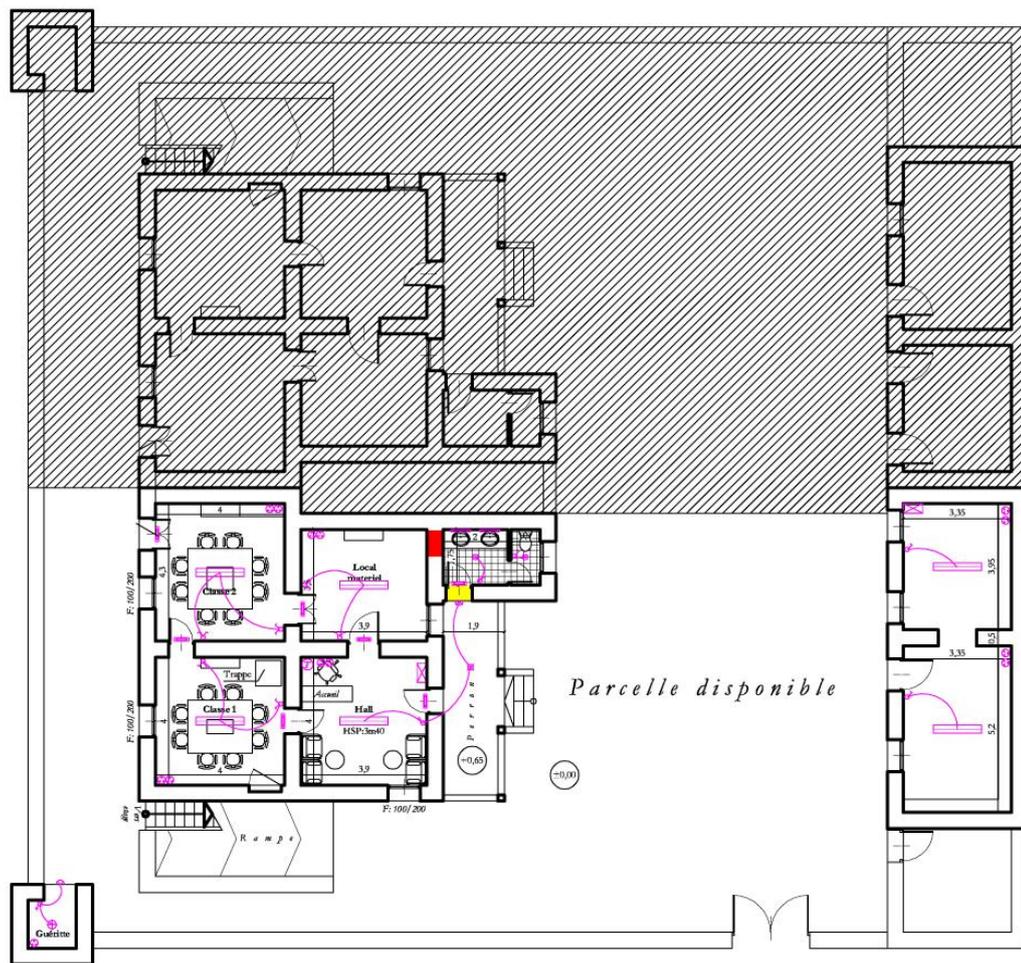
L'accès à l'école de pêche se fera à l'aide charrette, pour promouvoir également des emplois, et éviter les engins dans la forêt. Le cas échéant, les bénéficiaires parcourront le tronçon vers l'école de pêche à pied (600 à 800m) et laisser les véhicules sur la route nationale.

Plans architecturaux

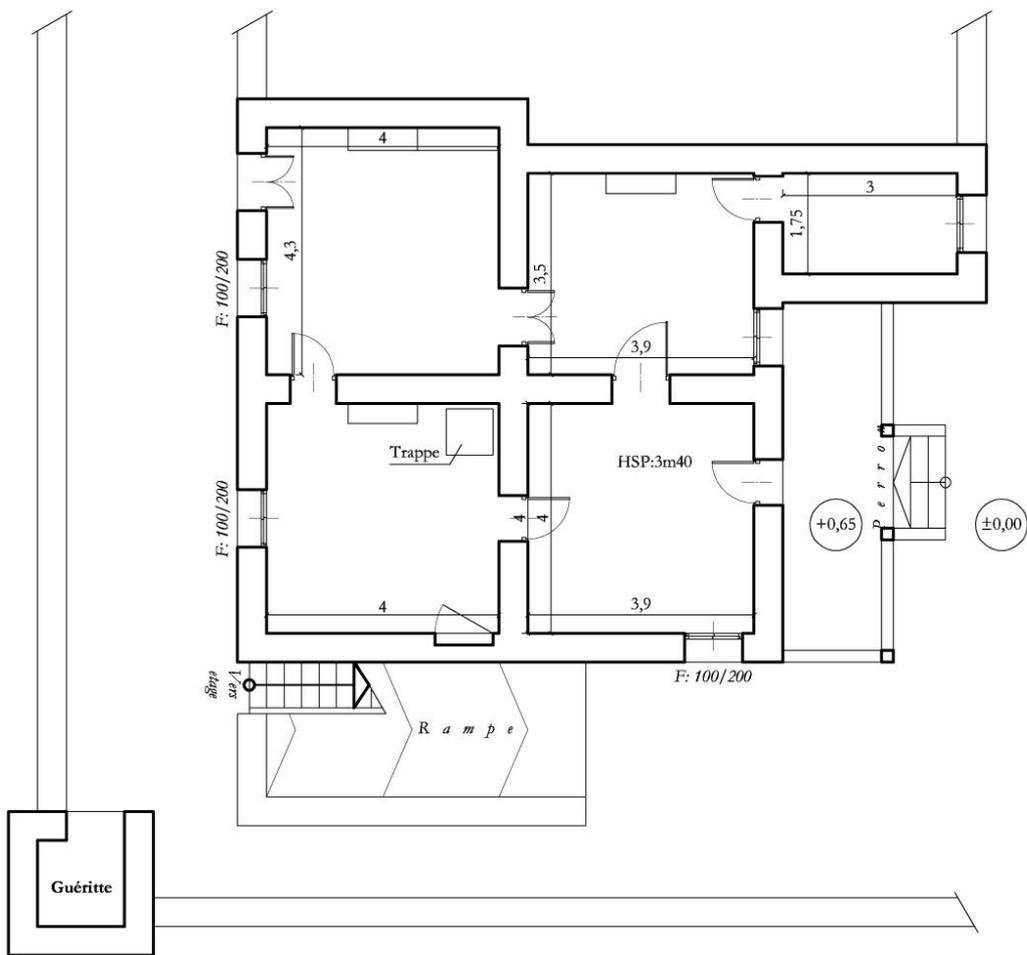
1- Plan global existant

La superficie globale du bâtiment EXISTANT DISPONIBLE ET DE 277 M2 (sans grenier)Il est composée de 6 parties à utilisation multiples à savoir :

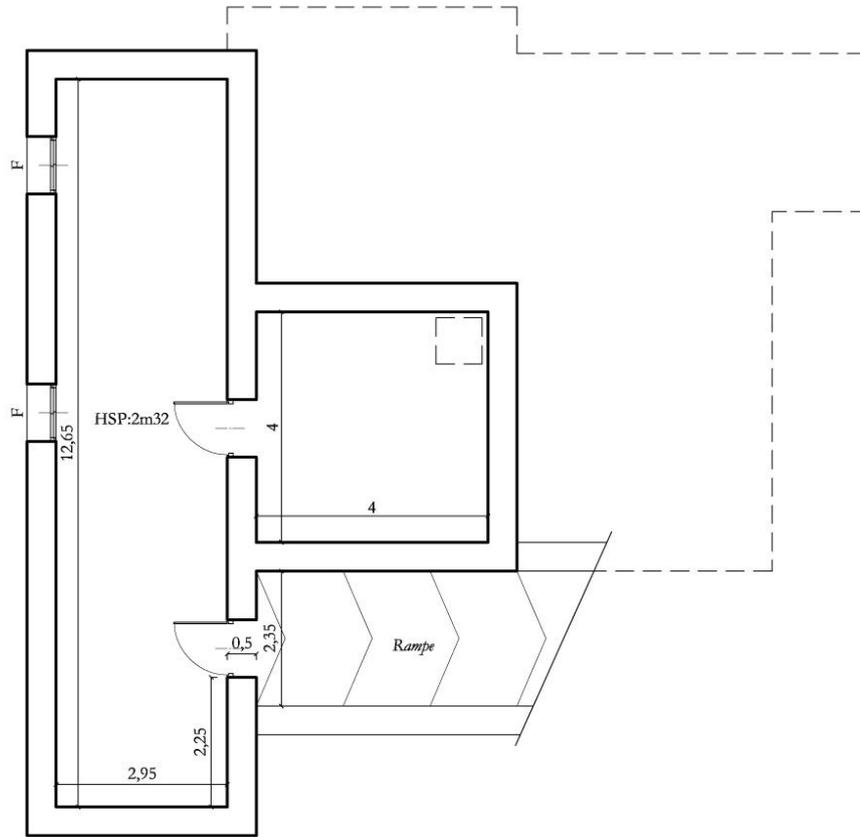
- La Maison avec ses 4 PIECES et 1 sanitaire
- UN hangar AVEC TROIS PIECES
- Un JARDIN l'air libre
- Une Terrasse avec vue sur la forêt
- Un Sous sol
- Un Grenier



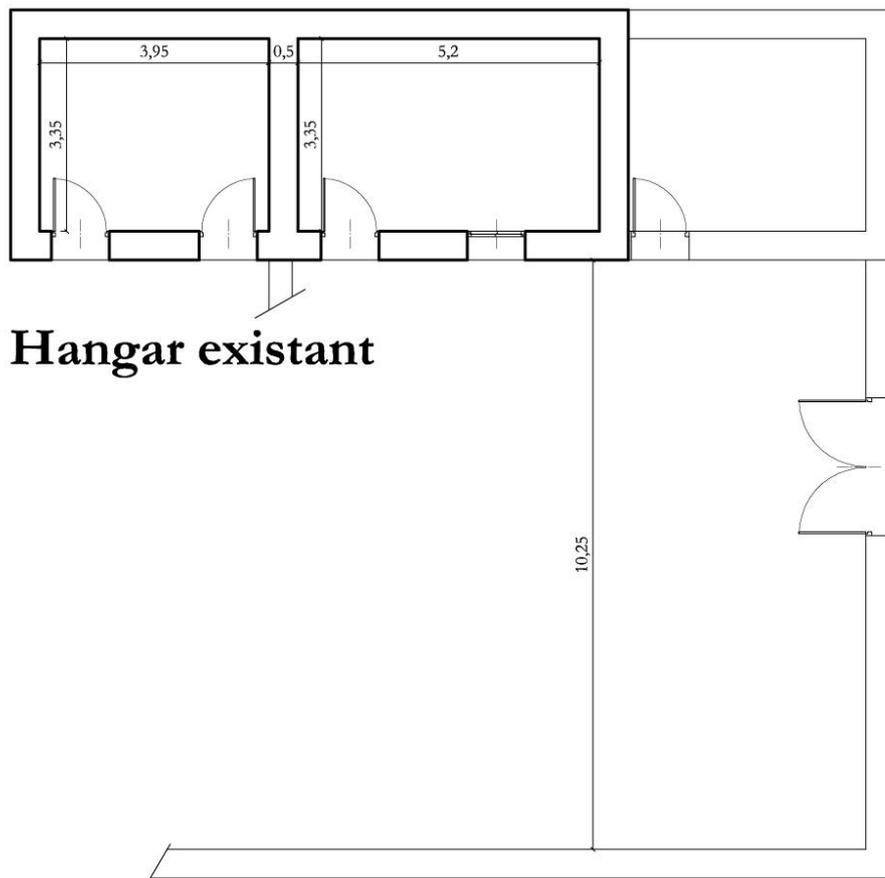
Plan d'ensemble



Rez de chaussée existant
S= 135 m²



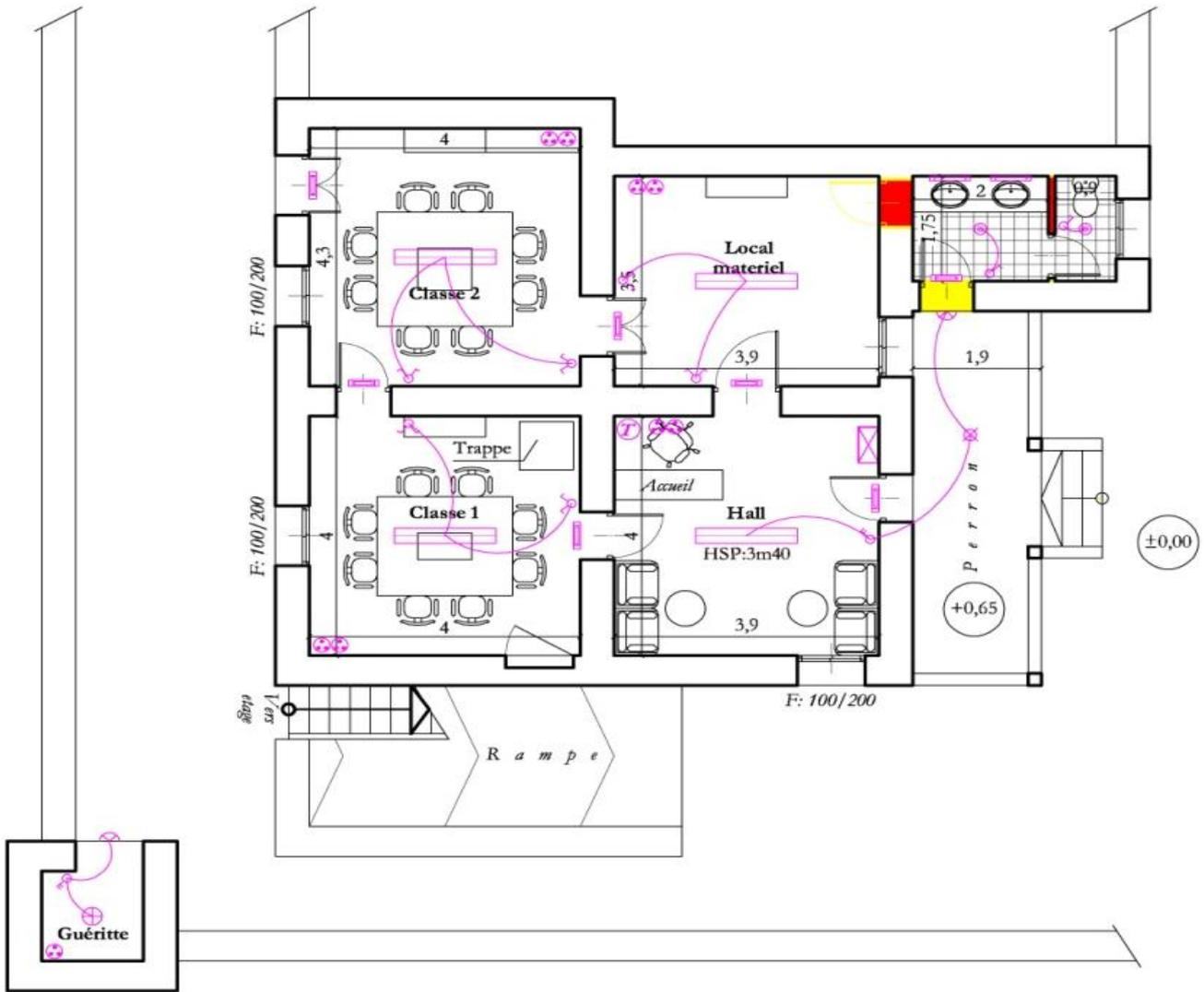
Sous sol existant
S= 76 m²



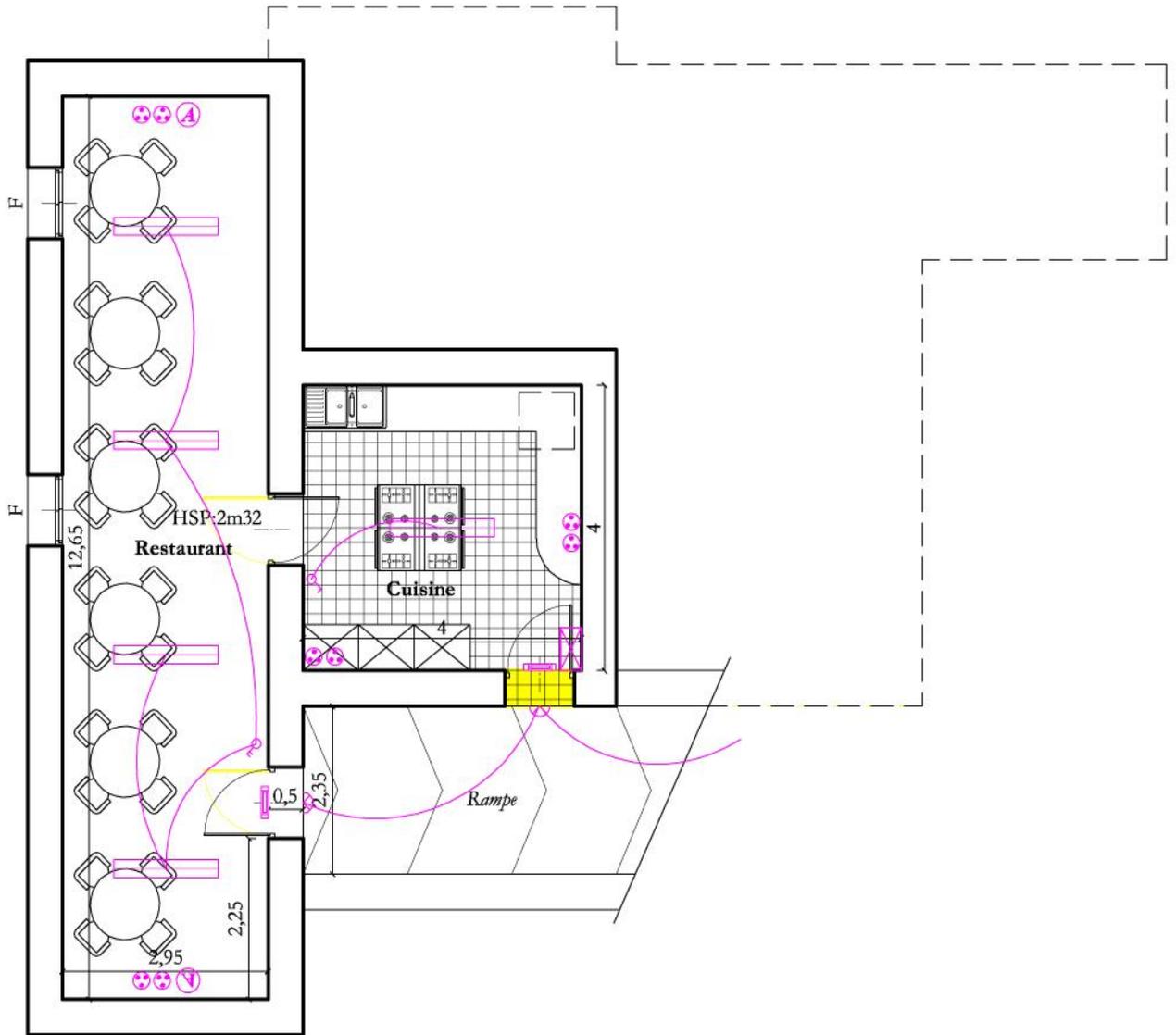
Hangar existant

Hangar Existant
S= 66 m²

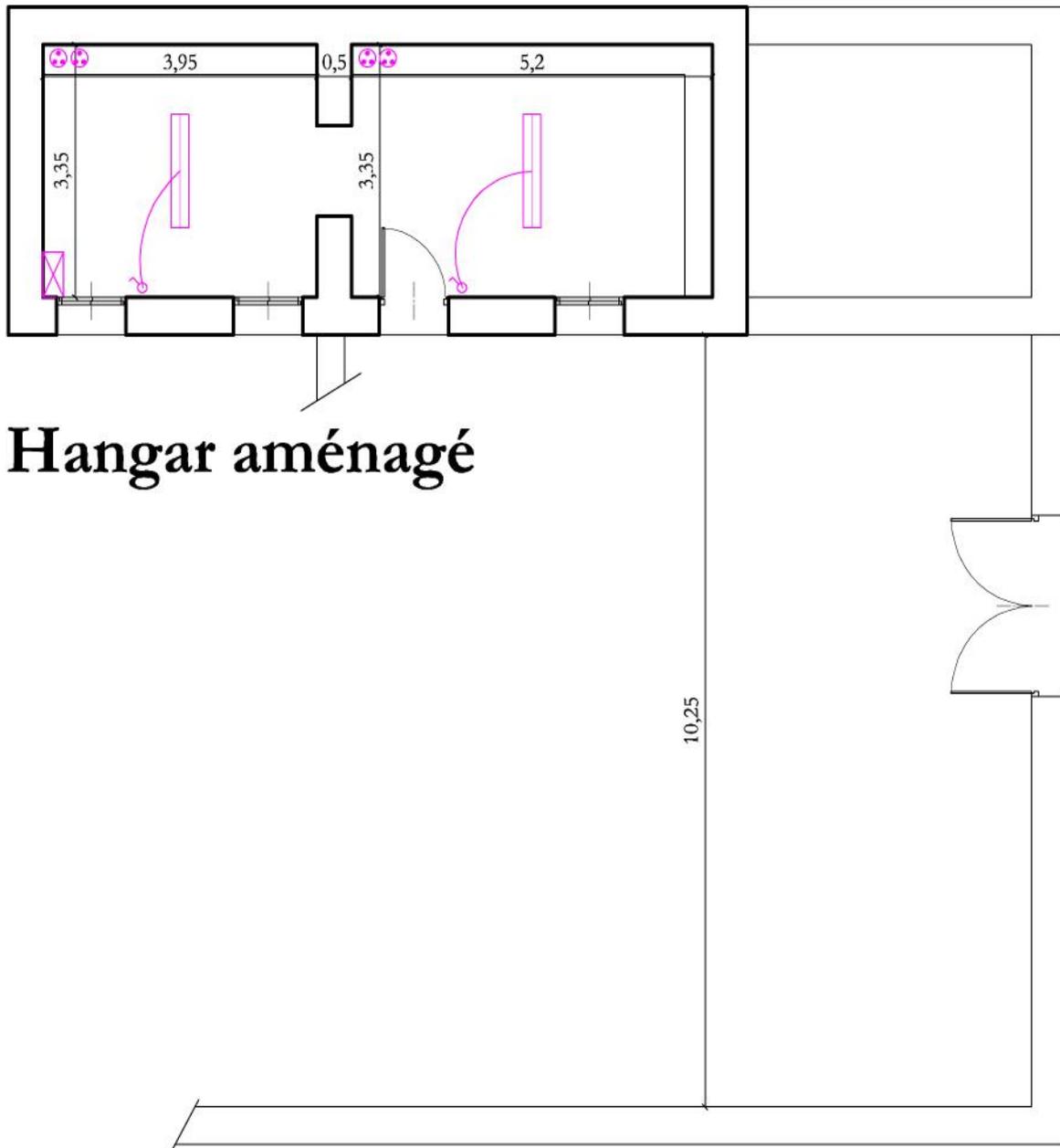
PROPOSITION D'AMENAGEMENTS



Rez-de-chaussée en atelier et espace d'enseignement



sous sol en cuisine refectoire



Hangar aménagé

hangar en exposition

Annexe

Quantitatifs des produits et matériaux d'aménagement et de réhabilitation

	Désignation	U	Qté
100	Démolition	-	-
101	Démolition de maçonnerie de toute nature y,c évacuation	M2	10
102	Décapage des revêtements sol et murs de toute nature y,c évacuation	M2	190
103	Dépose des menuiseries existante y,c évacuation	U	23
104	Dépose des appareils sanitaires y,c évacuation	U	2
200	Gros œuvre	-	-
201	Cloison en brique de 10 cm	M2	8
202	Dalette en B.A YC aciers	M2	6
203	Renformis pour placards	M2	6
204	Piquage et Réfection des enduits intérieurs et extérieurs existants	M2	510
205	Restaurations des voûtes existantes	M2	50
206	Réparation de la charpente en bois existantes	M2	160
207	Réparations des escaliers en bois existants	ENS	1
300	Etanchéité	-	-
301	Etanchéité légère des salles d'eau	M2	35
302	Décapage de la protection et de l'étanchéité existante YC évacuation	M2	55
303	Reprofilage de la pente existante	M2	55
304	Etanchéité multicouche:2*36 SW-HR+1*40 TV		
	a/ Partie courante	M2	55
	b/ En relevé	ML	35
305	Protection par dalot	M2	55
306	Solin grillagé	ML	35
307	Pose gargouille, gueulard et hébergement	U	2
400	Revêtement	-	-
401	Faux plafond en staff lisse y,c baguette joint creux et corniche	M2	85
402	Revêtement en grès 33x33 cm YC Plinthe	M2	150
403	Revêtement en compacto 20x20 cm	M2	22
404	Revêtement mural en carreaux de faïence 10x10 cm	M2	55
405	Revêtement en compacto antidérapant 10x20 cm YC plinthe	M2	28
406	Marche et contremarche en compacto antidérapant 10x20 cm	ML	13
407	Revêtement en granit	M2	6
408	Restauration de la tuile existante	ENS	2
500	Electricité	-	-
501	Tableau général basse tension YC disjoncteur et filerie	ENS	3
502	Foyer simple allumage	U	7
503	Foyer double allumage	U	3
504	Foyer supplémentaire	U	3
505	Lustrerie extérieure suspendue	U	1

	Désignation	U	Qté
506	Applique extérieure étanche	U	7
507	Luminaire fluorescent double 2 x 40W	U	11
508	Demi-globe DIAM 200	U	1
509	Réglette étanche sanitaire y compris accessoires annexes	U	2
510	Spot encastré 60W	U	2
511	Bloc autonome d'éclairage de sécurité 60 lumens/H	U	12
512	Interrupteur simple	U	7
513	Interrupteur double	U	3
514	Interrupteur Va et viens	U	6
515	Prise de courant de 2 x 10 A+ T	U	18
516	Prise de courant de 2 x 16 A+ T	U	3
517	Prise antenne	U	2
518	Prise téléphone	U	2
600	Plomberie sanitaire	-	-
601	Canalisation en PPR YC évacuation et branchement au réseau ONEP	ENS	1
602	WC à l'anglaise y .c scellement	U	1
603	Porte papier hygiénique en inox	U	1
604	Lavabo sur tablette y .c scellement	U	2
605	Distributeur de savon liquide en Inox	U	2
606	Distributeur essuie-mains en Inox	U	1
607	Evier à double plonge y .c scellement	U	1
608	Siphon de sol 20x20	U	2
609	Chauffe eau à gaz de 100 l	U	1
700	Menuiserie	-	-
701	Menuiserie pleine en sapin rouge	M2	11
702	Menuiserie isoplane	M2	20
703	Fenêtres et châssis en aluminium	M2	16
704	Grille de protection métallique	M2	16
800	Peinture vitrerie	-	-
801	Peinture vinylique sur murs extérieurs et plafonds	M2	360
802	Peinture vinylique sur murs intérieurs et plafonds	M2	480
803	Peinture glycérophtalique laquée sur murs	M2	25
804	Peinture glycérophtalique laquée sur bois	M2	45
805	Peinture glycérophtalique laquée sur menuiserie métallique	M2	37
806	Vernis sur bois	M2	22
807	Glace sanitaire	M2	2
900	Aménagement extérieur	-	-
901	Aménagement d'une mare	ENS	1
902	Plantations et engazonnement	ENS	1
903	Arrosage	ENS	1
Total Aménagement extérieur			